



Projet d'Enbridge : Remettre les pendules à l'heure

Depuis les premiers balbutiements du projet de renversement du flux du pipeline d'Enbridge entre Sarnia et Montréal, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) appuie le projet, car il permettra, notamment, une véritable diversification de l'approvisionnement en pétrole. Ce projet a fait couler beaucoup d'encre dans les derniers jours; il est maintenant temps de remettre les pendules à l'heure.

Des retombées économiques indéniables

L'intention d'Enbridge d'alimenter les raffineries du Québec en pétrole canadien comporte de multiples avantages indéniables. Par exemple, ce projet :

1. assurera aux industries du raffinage et de la pétrochimie du Québec un approvisionnement fiable, à des coûts significativement plus bas que ceux du brut importé du Bassin de l'Atlantique;
2. permettra de réduire notre dépendance au pétrole brut étranger, transporté par navires jusqu'à Lévis et Montréal en empruntant le fleuve Saint-Laurent;
3. consolidera les activités de raffinage et de pétrochimie qui ont été durement touchées au cours des récentes années;
4. contribuera directement à maintenir quelque 2 000 emplois dans l'Est de Montréal, des emplois qui dépendent de l'industrie du raffinage et de la pétrochimie [1];
5. permettra de soulager sensiblement le déficit de 12 milliards \$ de notre balance commerciale attribuable aux importations de pétrole.

Une évaluation environnementale rigoureuse sera faite

La FCCQ a toujours insisté sur l'importance de bien mesurer et évaluer les impacts environnementaux du projet de renversement de la ligne 9. À cet effet, nous souhaitons rappeler que le projet fera bel et bien l'objet d'une évaluation environnementale rigoureuse. C'est l'Office national d'énergie (ONÉ), un organisme fédéral dont l'expertise et la crédibilité ne sont nullement remises en question, qui est chargé de la réaliser. Dans ce contexte, il sera important de bien informer la population québécoise sur le projet. Toutefois, il ne nous apparaît pas opportun de soumettre le projet au BAPE, ce qui aurait pour effet d'accroître les délais de réalisation du projet. Par ailleurs, nous tenons à saluer l'ouverture manifestée par la Première ministre sur la question du pétrole et à donner notre appui aux échanges à venir entre les gouvernements de l'Alberta et du Québec.

Inverser le pipeline : des arguments en faveur du développement durable

Le projet d'Enbridge s'inscrit aussi dans une perspective de développement durable puisqu'il permettrait, entre autres, de réduire la dépendance des raffineurs québécois à l'égard du pétrole extracôtier étranger et de préserver une sécurité d'approvisionnement pour le marché de l'énergie domestique québécoise. Soulignons que le transport du pétrole par voie maritime comporte dix fois plus de risques d'incident que lorsqu'il est fait par le biais d'un oléoduc. C'est quarante fois plus élevé lorsque le train est utilisé. Rappelons que la quasi-totalité de notre approvisionnement en pétrole provient de l'étranger, principalement de la Mer du Nord ou d'autres pays comme l'Angola ou l'Azerbaïdjan ou le Kazakhstan. L'oléoduc correspond ainsi au mode de transport le plus sécuritaire pour l'environnement

Comment accueillir les grands projets?

Ce projet d'Enbridge ramène la question plus globale de la façon dont nous voulons, au Québec, accueillir les grands projets de développement économique au cours des prochaines années. Se couper des millions de dollars de retombées d'un projet serait inconcevable si celui-ci rencontre les exigences environnementales. C'est pourquoi la Fédération milite depuis longtemps en faveur des analyses coûts/bénéfices des projets afin d'apporter un éclairage complet à la prise de décision.

Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

- 30 -

Source :
Camilla Sironi
Conseillère aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571 p. 3227
Cell : 514 647-4745
camilla.sironi@fccq.ca